

DIMANCHE
6 JANVIER 1833.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanches de chaque semaine. On s'abonne au Bureau du Journal, rue d'Amboise, Barrière de Fer; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BABEUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRET, imprimeur du Journal, rue Saint-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 105.



TROISIEME ANNEE.

N° 131.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est; pour Lyon, de 7 francs pour trois mois, de 15 francs pour six mois, et de 25 francs pour l'année. On ajoutera deux francs par trimestre pour le dehors. Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau, francs de port.

LA GLANEUSE,



JOURNAL POPULAIRE.

La prison est le Séminaire des Patriotes.

DU TIMBRE

Appliqué aux hommes du pouvoir,

ET CONSIDÉRÉ DANS SES RAPPORTS AVEC UN GOUVERNEMENT
A BON MARCHÉ.

Si jamais je suis dans le gouvernement, n'importe quoi ou autre chose, sergent de ville ou ministre, je vous promets de proposer aux chambres une loi, oh! une loi comme il y en a peu, une loi comme il n'y en a guère, une loi comme il n'y en a pas. Voici mon projet. Ecoutez :

Pour faire un gouvernement à bon marché, il faut de l'économie. Vous ne me contesterez pas sans doute cette vérité. Eh bien, je pars de là, et je propose l'application du *timbre* à tous les fonctionnaires publics, de manière que tous les membres de la grande famille gouvernementale, tous ceux qui mangent au râtelier du budget, depuis le garde-champêtre jusqu'au roi-citoyen, soient *timbrés*.

Mais, allez-vous me dire, où placera-t-on ce *timbre*? Ma foi, je crois qu'il convient de l'appliquer sur le front, cependant, si tous les fonctionnaires avaient un nez comme celui de M. d'Argout, ce *timbre* ferait un bien meilleur effet sur le nez; mais comme il n'est pas donné à tout le monde d'avoir sur la figure un monument public, je crois que nous devons nous en tenir au front.

Maintenant que nous sommes fixés sur la place que doit occuper le *timbre*, je vais vous démontrer les immenses avantages qui résulteraient de l'application de cette mesure.

Le roi, par exemple, si le roi était *timbré*, les héralds d'armes et les huissiers chargés de précéder et d'annoncer Sa Majesté deviendraient inutiles. On n'aurait plus besoin de nous dire : *Le roi! chapeau bas, voilà le roi!* le monarque n'aurait qu'à se présenter, nous le reconnaitrions au *timbre* qu'il porterait sur son front

auguste, et nous crierions tous *vive le roi!* Peut-être ne crierions-nous rien du tout; mais ce n'est pas là la question. Il ne s'agit ici que d'économie, et j'espère que nous en ferions une excellente, en supprimant les héralds d'armes et les huissiers, grands fainéants dont on n'aurait plus que faire. Mais ce n'est pas tout : la couronne, le manteau royal et tous les insignes de la royauté seraient désormais superflus, le *timbre* suppléerait à tous ces oripeaux monarchiques qu'on pourrait faire vendre aux enchères. Voilà encore une bien grande économie. Oui, mais s'il prend fantaisie au roi de sortir en bon bourgeois, le riffard sous le bras, et de se promener incognito dans les rues de Paris, votre *timbre* va le trahir. Ma foi, dans ce cas, le monarque portera perruque, à moins qu'il ne puisse dissimuler ce *timbre* sous son toupet, ce qui serait bien plus avantageux, puisqu'il y aurait alors économie de perruques.

Maintenant, voulez-vous que nous choissions un autre exemple? descendons quelques échelons de l'échelle gouvernementale, et arrivons au commissaire de police.

Un commissaire de police sans écharpe est un être incomplet; c'est un aveugle sans son bâton, un dîné ministériel sans truffes, une monarchie bourgeoise sans fossés, un marché sans pot de vin, une charte-vérité sans son petit article 14.

Eh bien! supposons qu'un commissaire de police soit sorti sans son écharpe, et qu'il se trouve dans la rue au moment où vous vous rencontrez avec un juste-milieu. Vous êtes républicain, vous avez un chien qui s'appelle *brutus*; le chien du juste-milieu, un basset bien crotté, s'appelle *tremblard*. Un combat s'engage entre ces deux quadrupèdes, un rédacteur du *Courrier de Lyon* et un *tamertan* prennent parti pour *tremblard*. Deux républicains soutiennent les droits de *brutus*. Voilà une émeute. Le commissaire de police survient

parle d'ordre public, et menace les combattans de la prison. Il est incomplet, le commissaire de police, son écharpe, cette moitié de lui-même, est restée chez lui. Son autorité est méconnue : à la porte ! à la porte, lui crie-t-on de toutes parts ; et le commissaire, hué et conspué, se voit forcé d'aller chercher son écharpe. Mais pendant que la moitié du fonctionnaire court après l'autre moitié, *brutus* a rossé *tremblard*, et l'émeute s'est dissipée. Le commissaire, après avoir ceint son écharpe, revient au grand complet ; mais l'insurrection est rentrée chez elle, et il se voit forcé de renoncer, pour cette fois, à sauver la monarchie. Eh bien ! si le commissaire de police eût été timbré, les anarchistes n'auraient pu méconnaître son autorité ; il n'avait qu'à découvrir son chef ; et l'émeute, au lieu d'aller dîner chez elle allait souper en prison. La monarchie était infailliblement sauvée. Nous trouvons donc encore, dans l'application du timbre, d'une part garantie contre les manœuvres infames des conspirateurs, et d'autre part, économie du prix des écharpes ; et cette économie peut être facilement appréciée en multipliant le nombre des commissaires de police du royaume, par le nombre d'aunes de rubans nécessaires à la confection d'une écharpe.

Avec le timbre, vous n'aurez plus besoin d'habits brodés, de cordons, de crachats, de robes rouges, de robes noires, toutes ces distinctions disparaîtront, le règne de l'égalité commencera en même temps que celui de l'économie. Le fonctionnaire public ne pourra plus envelopper sa nullité d'une robe ou d'un habit brodé, et ce bon peuple qui est si souvent trompé par les apparences, pourra désormais parler aux hommes du pouvoir comme il parlait après les journées de juillet à notre bon roi-citoyen.

Si vous n'avez pas fait une étude particulière du timbre appliqué aux hommes du pouvoir, vous m'adresserez peut-être cette question : Lorsque le gouvernement changera, le *timbre* changera sans doute avec lui, et dans ce cas, comment ferez-vous disparaître un *timbre* pour lui en substituer un autre ? Ah ! je vous attendais là, mon bon ami. Le *timbre* variera en effet suivant les différens gouvernemens qui se succéderont ; mais je me garderais bien d'enlever du front d'un fonctionnaire un *timbre* pour lui en substituer un autre. Du tout, du tout, je placerai seulement le *timbre* du gouvernement d'aujourd'hui à côté du *timbre* du gouvernement d'hier. Supposons que cette mesure ait été en vigueur sous l'empire, chaque fonctionnaire aurait eu une *aigle* sur le front. Maintenant les Bourbons reviennent : v'lan, une *fleur-de-lys* à côté de l'*aigle*. Bonaparte chasse les Bourbons, v'lan, une autre *aigle* à côté des *fleurs-de-lys* ; les alliés nous ramènent Louis XVIII, v'lan, encore des *fleurs-de-lys* à côté de l'*aigle* des Cent-Jours ; le peuple balaye la monarchie restaurée, v'lan, un *coq gaulois* à côté des *fleurs-de-lys*. Ce n'est pas plus malin que ça ; et désormais on ne dira plus : Il a prêté quatre sermens, mais il a été timbré quatre fois.

Voyez-vous d'ici le bel effet que produiraient, sur

le front d'un magistrat inamovible, deux aigles, deux fleurs-de-lys et un coq gaulois ?

Il ne reste plus maintenant qu'à trouver un modèle de timbre spécial pour chaque fonctionnaire. En attendant que l'académie des inscriptions s'occupe de cette grave question, je propose les deux modèles suivans :

Pour le roi,

Un pavé, avec cette inscription : *Moi aussi, je suis républicain.*

Pour les ministres,

Le fort de Ham, avec cette inscription : *Châtiment réservé aux conseillers de l'état de siège.*

Je m'en fiche.

Étrennes à un ancien apprenti boulanger, ancien charbonnier, actuellement chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

AIR : *Du fleuve d'oubli.*

Contre moi la satire
S'épuise en vains discours
Tous les jours ;
Mais de ce qu'on peut dire
Je ne prends, Dieu merci,
Nul souci.
J'ai la croix et je suis riche ;
Si l'on glose sur moi,
Oh ! ma foi
Je m'en fiche. (Ter.)

Dans ma pauvre commune
Je fus républicain ;
Mais enfin,
Ma place et ma fortune
M'ont, au royal parti,
Converti.
J'ai la croix et je suis riche ;
Si l'on glose sur moi,
Oh ! ma foi
Je m'en fiche.

J'eus toujours pour système,
Qu'au pouvoir, quel qu'il soit,
L'on se doit,
Tout ministre, je l'aime,
A mes yeux tout préfet
Est parfait.
J'ai la croix et je suis riche ;
Si l'on glose sur moi,
Oh ! ma foi
Je m'en fiche.

Au temps où de la presse
On étouffait la voix,
Par des lois.
Je fus, je le confesse,
Près d'un fameux censeur
En faveur.
J'ai la croix et je suis riche ;
Et si l'on glose sur moi,
Oh ! ma foi
Je m'en fiche.

Au petit séminaire,
Hélas ! mes pauvres fils

Furent mis,
 Dans l'espoir que leur père
 Serait par le clergé
 Protégé;
 J'ai la croix et je suis riche,
 Si l'on glose sur moi,
 Oh! ma foi,
 Je m'en fiche.

En juillet, pour la France,
 Vous risquiez tête et bien,
 Et moi rien.
 C'est moi qu'on récompense,
Sic vos, mes bons amis,
Non vobis.

J'ai la croix et je suis riche;
 Si l'on glose sur moi,
 Oh! ma foi,
 Je m'en fiche.

Puisqu'il faut tout vous dire,
 Pour l'ouvrier vainqueur.
 Dont j'ai peur,
 J'ai grand soin de souscrire,
 Mais déboursier un sou!
 Pas si fou.
 J'ai la croix et je suis riche;
 Si l'on glose sur moi,
 Oh! ma foi
 Je m'en fiche.

Bref, d'un journal servile,
 Quand mon zèle empressé
 L'an passé,
 Eut enrichi la ville,
 Je fus fait chevalier
 Par Périer.
 J'ai la croix et je suis riche;
 Si l'on glose sur moi,
 Oh! ma foi
 Je m'en fiche.

L'Inquisition.

L'inquisition!! A ce mot vos cheveux vont se dresser sur votre tête. Rassurez-vous cependant, car ce que j'ai à vous dire va vous raccommo-der avec le *saint-office*. Ecoutez.

J'étais il y a quelques années à Lisbonne, et je ne parcourais jamais les rues de cette ville, sans me retourner à chaque instant, pour voir si quelque sbirre de l'inquisition ne me suivait pas.

Mon hôtesse, s'apercevant que je maigrissais à vue d'œil, et ayant appris les motifs de ma frayeur, me dit un jour : Que vous êtes bon, Senhor, de vous épouvanter ainsi. Permettez-moi de vous raconter une petite histoire, et quand vous l'aurez entendue, vous vous moquerez de l'inquisition.

« Il y a environ cinquante ans, continua-t-elle, qu'un de vos compatriotes, protestant, vint à Lisbonne; il s'avisait de dire qu'il ne croyait pas au saint mystère de la Trinité, et que personne ne lui prouverait que trois ne font qu'un. On l'empoigna, et l'inquisition lui fit son procès. — L'archevêque, les évêques, et tous les

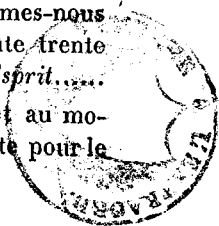
gros papas des couvens voulurent discuter avec lui pour le convertir; car celui qui se rétracte n'est condamné qu'à une légère peine. — Notre entêté argumentait avec tous les prélats, et ne voulait pas en démordre. Bref, on le condamna à être brûlé. — Peu d'heures avant l'exécution, arriva à Lisbonne le provincial des dominicains de *tras-os-montes*, un des meilleurs théologiens du royaume. Il fut vite avec frère Jacques, son domestique, visiter le prisonnier avec qui il discuta long-temps, sans pouvoir lui faire confesser son hérésie.

« Frère Jacques lui dit alors : Si votre révérence m'en donne la permission, je me propose de convertir cet hérétique en moins de cinq minutes. — Taisez-vous, imbécile, répondit le provincial. — Ma foi! je crois que je suis inspiré, répliqua le frère; mais j'exige qu'on me laisse seul avec lui. — Le tribunal y consent. — A peine le Français vit entrer le moine dans son cachot, qu'il lui débita une kirielle d'injures, fatigué qu'il était de tant de discussions : Je crois que vous êtes un homme de talent, lui dit le frère Jacques, et je veux que vous me le prouviez. — Le premier précepte de toutes les religions est celui de la conservation de soi-même. — C'est vrai, répliqua le Français. — Vous allez être brûlé, reprit le moine, pour une bêtise. Si vous étiez forcé de nourrir la Sainte-Trinité, vous feriez bien de ne pas vouloir en nourrir trois au lieu d'un; mais si vous ne devez rien lui donner, que vous importe qu'ils soient trois ou vingt-cinq? — Je suis converti! je suis converti! s'écria avec force le prisonnier; et toute la tourbe des inquisiteurs d'entrer dans le cachot, de délivrer le Français, et de proposer la canonisation de frère Jacques. »

Après avoir entendu cette histoire, je n'eus plus peur des sbirres de l'inquisition, et je fréquentais plus les cafés que les églises, bien disposé à croire tout ce que l'on voudrait.

De retour en France, depuis un mois, j'apprends qu'un de mes amis a été empoigné, pour avoir causé dans un café de la *Trinité* des pouvoirs. Me rappelant à l'instant l'histoire de mon hôtesse, je me rendis à la prison pour remplir auprès de mon ami le rôle de frère Jacques. Fais bien vite venir le juge d'instruction, lui dis-je, et annonce-lui que tu crois à la *pondération*, à la *Trinité*, à la *chambre haute*, à la *chambre basse*, au *roi qui ne peut mal faire*, aux *doctrines convaincantes* du Journal des Débats, et à la *bonne foi* du Courrier de Lyon, et je t'emmène avec moi. — Comment, me répondit-il, peux-tu me conseiller d'avouer de telles sottises? — Je m'attendais à ton refus, lui dis-je, et vite je lui raconte l'histoire de frère Jacques. — Mais, reprit-il, cette *Trinité* gouvernementale, ne sommes-nous pas forcés de la nourrir? Le Père nous coûte trente millions par an, le Fils, un million, et le *St-Esprit*.

Je n'ai pas voulu en entendre davantage; et au moment où vous lisez ces lignes, je suis en route pour le Portugal.



LES DOCTRINES RÉPUBLICAINES ABSOUTES PAR LE JURY
LYONNAIS.

Brochure de M. Eugène DUFATELLE.

Il y a une anomalie choquante avec son origine et par conséquent une grande immoralité dans l'obstination que met le pouvoir à disputer la société à l'influence divine de la pensée : il semble que le vieux libéralisme, bon jadis pour détruire, inhabile aujourd'hui à recréer, et, convaincu de son incapacité, ne cherche plus qu'à exploiter au profit de son étroit individualisme les débris du régime renversé ; fier de régner sur des ruines il craint qu'un génie organisateur ne vienne lui en arracher l'empire, il voudrait étouffer sous une stabilité anti-providentielle toute espérance d'avenir, mais vainement la charte de juillet, dernier effort de la monarchie, est déjà trop faible et ne suffit plus à la protéger. Une pensée d'ordre et de vie crève de toute part cette digue composée de ruines incohérentes, construite sans art et sans prévoyance ; le besoin pressant de sortir de cet état de malaise, de ce cahos épouvantable dans lequel nous vivons agite tous les esprits. Mille théories se disputent comme des vers le cadavre de la société, et de cette fermentation révolutionnaire bientôt surgira le germe d'une vie nouvelle.

De jeunes écrivains, dont le cœur et la plume sont toujours restés purs, déjà se révèlent à nous pleins de dévouement et de talent ; c'est à eux de nous montrer la voie qui conduit à cet avenir de bonheur et de liberté.

M. Dufaitelle est un de ces écrivains consciencieux qui publient avec courage les opinions qu'ils professent, et sont appelés à remplir auprès de leurs concitoyens un honorable apostolat. Sa brochure respire la franchise et la candeur d'une âme vertueuse et profondément convaincue, c'est un honnête homme qui hait l'injustice et la dévoile sans détour, une raison supérieure qui conçoit une organisation meilleure que la nôtre et qui le dit, une intelligence religieuse qui repousse le règne de la matière, et qui veut confier à un sentiment émané d'une source suprême le soin de moraliser l'humanité. Il est à la fois politique et poète. Comme politique, ne considérant le gouvernement actuel que sous le rapport des intérêts purement matériels, il démontre, sans insister assez peut-être, tout ce qu'il y a de vicieux et d'incohérent dans les ressorts constitutionnels, il met les hommes qui gouvernent en opposition avec eux-mêmes, et tout en rendant justice au savoir des doctrinaires, il reconnaît leur nullité gouvernementale. Resserré dans les limites de sa défense, l'auteur n'a pas développé cette partie autant qu'elle aurait pu le comporter.

Comme poète soumis à une inspiration qui, à elle seule, renferme tout un avenir, M. Dufaitelle révèle à la société le besoin d'un sentiment religieux qui, en élevant ses membres au dessus du froid égoïsme dans lequel ils sont renfermés, les resserre par les liens d'une fraternité double. En effet, rien de grand, de beau, de généreux dans nos cœurs, s'ils ne sont exaltés par cette sublime idée. Qui pourrait s'empêcher de penser comme lui, à la vue de ce qui a été produit dans nos mœurs et dans nos codes, d'égoïste, de bas, d'injuste et d'inhumain, par le matérialisme du siècle. Qu'attendre d'une loi athée, si ce n'est la dissolution prochaine des liens sociaux. Comment espérer qu'une nation s'élève à de grandes destinées, lorsque tous les citoyens, gouvernans et gouvernés, sont absorbés par le honteux calcul de leurs intérêts personnels.

Nous aurions désiré que M. Dufaitelle, moins enveloppé dans des formes métaphysiques, mit plus de clarté dans le développement de cette admirable idée, mais elle lui appartient, et nous pensons qu'il la reproduira de nouveau, et qu'il la fécondera de toute la chaleur de son âme.

En parlant de la brochure de M. Dufaitelle, il serait injuste d'oublier le pladoyer de M^c Michel-Ange-Perrier, aussi remarquable par l'élégance des expressions que par la force de la logique. Le droit de

libre examen et de discussion en matière politique, démontré clairement par le jeune avocat, a été sanctionné par la décision du jury.

ASSOCIATION

pour la liberté de la presse.

Le terme étant arrivé où la commission exécutive doit être renouvelée, plusieurs membres ayant donné leur démission, il est nécessaire de procéder à une nouvelle nomination.

MM. les souscripteurs sont prévenus qu'une assemblée générale aura lieu dimanche, 6 janvier à neuf heures du matin, dans la salle du café du Nord, tenu par M. Melousay cours Morand.

Lortet, Deseynes, Chanay, Blanc-St-Bonnet, Gilibert, Ch. Depouilly, Drivon, Seguin, Castellan.



GLANE.

— Le coup de pistolet a rempli de pistoles la poche de Mlle Boury, et de patriotes la pistole de Ste-Pélagie.

— Si je n'étais Thiers, disait l'autre jour le ministre de la police... je voudrais être Chassé. Que n'est-il en même temps l'un et l'autre!

— Le banquier Aguado s'est chargé de l'emprunt des Grecs. Qu'ils y prennent garde,

Corsaires contre corsaires

Ne font jamais leurs affaires.

— La police municipale veut poursuivre, dit-on, M. Delacroix pour les faits qui se sont passés l'autre jour au Grand-Théâtre.

Pendant M. Prat n'est pas ennemi de la croix.

— En exécution d'une très prochaine ordonnance royale, nous pourrons jouir de la vue du supplice de la croix pendue à la bou-tonnière de M. Prat.

— Quand Rosolin quitte son habit de vainqueur, on peut dire de lui : Quand l'habit tombe, l'homme reste et le héros s'évanouit.

Le prix des insertions est de 25 cent. la ligne.

Annonces.

DIRECTION GÉNÉRALE

DES NOURRICES,

Place St-Jean, n° 3, en face de la Cathédrale,

Gestion de M. PEUJOL, ancien directeur.



A dater de ce jour cet établissement qui était rue Longue, n° 1, vient de se transporter au local ci-dessus, où il continue le commerce de la papeterie en tout genre, des fournitures de bureau et des encres d'imprimerie.

J. A. GRANIER, Gérant.